

16 OCT. 2019 La commune demande l'aménagement d'une retenue d'eau en amont de l'autoroute A77 sur le bassin versant de la vallée Galard, afin de stopper le débordement du ruisseau de la Fontaine Saint Lament lors du refoulement de la Loire. De plus, compte tenu des projets en cours, la ville demande de repousser la limite du PPR1 jusqu'à la rue du Maréchal Leclerc, en dehors de la zone du centre hospitalier.

Les deux projets suivants sont actuellement à l'étude par notre municipalité et l'hôpital sur le site :

- l'agrandissement de l'EHPAD existant,
- l'aménagement d'une maison pluridisciplinaire de santé.

Le Maire, Michel VENEAU

